



SPIP et établissements : une saison en enfer

UR UFAP de Lyon

Le 7 Juillet 2023

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon tire la sonnette d'alarme : les conditions de travail en SPIP dans les Etablissements de la région n'ont jamais été aussi catastrophiques. **La surpopulation carcérale** atteint des sommets : on dénombre plus de 5000 détenus, près de 300 matelas par terre selon les chiffres officiels et des taux d'occupation dépassant les 150% dans bon nombre de maisons d'arrêt (Saint Quentin Fallavier, Aiton, Bonneville, Villefranche, Moulins, Corbas, Varcès, Chambéry, La Talaudière ou même au Puy...). Une seule certitude, l'été sera chaud. Le climat social explosif et les violences urbaines ne permettront pas de voir le bout du tunnel. Les agents vont continuer à exercer leur activité dans un état de tension permanente et de violence latente.

Il en résulte **des charges et des cadences de travail exponentielles**. Les agents ne comptent plus les heures supplémentaires pour les uns, écrêtées pour les autres. Dans ce contexte de grande pénibilité, les exigences ne sont pas revues à la baisse par les directions. En plus de l'enchaînement des CAP et des débats, il faut aussi assurer les références, s'impliquer avec les partenaires de l'établissement, rédiger les rapports d'évaluation pour certaines directions sourcilleuses, conserver l'attention adéquate pour les détenus les plus fragiles ou encore répondre sans barguigner aux commandes diverses, variées et décorréélées des besoins du terrain de la DAP. (REPERES...). L'équation se révèle impossible.

Le manque d'effectifs des surveillants rend indignes et peu sécuritaires les conditions d'exercice. Le travail de base des CPIP est touché : les détenus sont reçus au compte-goutte et des entretiens ne peuvent se tenir dans bon nombre de détentions (Corbas, Valence, SQF et même des petites MA comme Aurillac sont touchées par le phénomène...) alors que les agents sont pressurés par l'agenda pénal.

Quand le SPIP ne joue plus son rôle de « soupape » c'est l'ensemble de la détention qui en pâtit.

A ces conditions effroyables de travail s'ajoute une crise de sens qui achève de fragiliser les agents. En effet, **la réforme des réductions de peine** et ses corollaires (LSC & LSC de plein droit...) bullshitisent l'action quotidienne des CPIP. Leur rôle se réduit à expliquer un parcours de peine automatique et mécanique dont plus personne n'est vraiment acteur.

On ne prépare plus la sortie, on n'investit plus un aménagement de peine, on n'ose plus évoquer le mot de réinsertion. C'est un bond de vingt ans en arrière auquel font face les agents avec l'explosion de sorties sèches derrière des formules vides de sens. On est dans une gestion de flux, dans de la logistique crasse.

Les structures de Placement Extérieur font défaut comme en Savoie où les CPIP doivent faire avec quelques places à l'ARCA. Et quand elles existent, le mécanisme des réductions de peine vient bouleverser les plans et raccourcir le temps de prise en charge initialement prévu par les structures. Mais, paradoxalement, la DAP et ses relais nous font le story-telling d'une époque formidable où les CPIP ont à disposition un foisonnement d'outils et de dispositifs pour parfaire leurs interventions.

Face à toutes ses problématiques, les directions brillent par leur **attentisme**. Quand l'**UR UFAP UNSa Justice** de LYON, lors du CSA interrégional du mois de mai, interroge le DI sur les conditions de travail indignes de ses personnels au sein des établissements, celui-ci répond qu'il faut serrer les dents jusqu'à l'été 2024 avec l'arrivée des surveillants contractuels.

Jusqu'ici, aucune direction locale n'a eu le courage **d'acter un modèle dégradé** et de prioriser les tâches et les interventions.

Au contraire, dans le Rhône, le mépris des agents et de leurs conditions de travail atteint son comble. Il se traduit par un projet hors-sol de pôle mixte courtes peines qui n'aura pas d'autres résultats que de multiplier les problèmes, les dysfonctionnements et d'alimenter le bûcher des vanités.

L'**UR UFAP UNSa Justice** de LYON appelle notre direction à plus de pragmatisme et de réalisme pour faire face aux enjeux de nos missions. Vouloir toujours en faire plus ou toujours changer les organisations avec des dispositifs technocratiques parisiens en rupture avec les réalités et les besoins du terrain doit cesser.

L'**UR UFAP UNSa Justice** de LYON constate que l'écart s'accroît et que le millénaire prend des airs de tour d'ivoire avec des « décideurs » qui feraient bien de venir renifler de plus près le terrain avant de nous pondre de grandes idées bien au chaud dans leurs bureaux.

L'**UR UFAP UNSa Justice** de LYON soutient plus que jamais, les agents de tous corps qui doivent travailler dans ce contexte de violence institutionnelle, où le management sera à minima le mal de la décennie, que l'on soit en SPIP ou en établissement, rares sont les services épargnés par ce phénomène.

Pour l'**UR UFAP UNSa Justice** de LYON il est temps de prendre enfin un virage à 180° !

Pour **L'UR UFAP UNSa Justice** de LYON
D.VERRIERE, F.ROUSSET